

Réunion extraordinaire du 13 mars 1985.

Le treize mars mil neuf cent quatre vingt cinq, à neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy Chivaud, maire.

Date de convocation: 8 mars 1985.

Présents: M. Chivaud Guy, Guedo Onime, Joseph Richard, Viollet Clodie, Bordenon Raymond, Bourreau Bernard, Tarnault Pierre, Phelipeau Hervé, Goumeau François, Abagné Simone.

Absents: M. Collary Francis

Secrétaire de séance: M. Bourreau Bernard.

Désaffectation de l'école: Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la désaffectation de l'école de Bomblers, dont les locaux sont inoccupés depuis 1976, date de la fermeture de l'école.

Bénévolat communal.

M. Gouriveau demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe du Bénévolat pour effectuer certains travaux dans les locaux de l'école. Les travailleurs bénévoles seront assurés par la commune.

Et puis en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Commission des travaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'une Commission des Travaux chargée d'organiser les différents travaux nécessaires pour la mise en conformité des locaux de l'école et d'étudier très précisément (plans et devis) le projet d'extension d'un bâtiment existant.

Cette commission sera formée des Conseillers Municipaux et des travailleurs bénévoles. Sa composition en sera établie ultérieurement.

1^{ère} séance.Vote du budget primitif.

M. Saulion Jean Jacques, receveur municipal, en sa qualité de conseiller financier, économique et comptable, explicite chaque chapitre à l'intention des Conseillers.

Le Conseil Municipal n'ayant pas déterminé le taux d'imposition de chaque taxe, le chapitre des Recettes ainsi que celui des Investissements seront débattus et votés lors d'une prochaine séance du Conseil.

Le Conseil Municipal vote la section de fonctionnement pour un montant de 170 048 F.

Cette somme sera répartie entre les divers chapitres de la manière suivante:

Chapitre 60. Denrées et fournitures:	4 900 F
Chapitre 61 Frais de personnel	64 000 F
Chapitre 63 Travaux et services extérieurs	9 700 F
avec entretien de voirie	20 000 F
entretien de bâtiments	5 000 F

Chapitre 64. Participations et Contingents 35000 F.
 Chapitre 65 Subventions. 600 F.

Les subventions se répartissent ainsi :

Société de chasse 300 F
 A D A P E I 50 F
 A. F. R. 250 F

Chapitre 66 - Frais de Gestion Générale 38000 F

Chapitre 67. Frais financiers. 3143 F.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé les membres présents.

~~Liège~~ ~~Liège~~ ~~Liège~~ ~~Liège~~
~~Liège~~ ~~Liège~~ ~~Liège~~ ~~Liège~~
 Liège Liège Liège Liège
 Liège Liège Liège Liège
 Liège Liège Liège Liège